



L'ÉVÉNEMENT

Écoliers et collégiens attendus lundi prochain

MARIE-ESTELLE PECH

@MariEstellePech

À PARTIR du 22 juin, tous les élèves « devront être accueillis de façon obligatoire » dans les écoles et les collèges, mais pas les lycéens, a indiqué Emmanuel Macron dimanche soir. Les parents avaient jusqu'alors le choix d'envoyer ou non leurs enfants à l'école. Seuls 60 % des enseignants étaient revenus devant 30 % des élèves environ. Le protocole sanitaire drastique qui imitait fortement l'accueil des enfants va donc être très fortement assoupli.

Pour autant, certaines difficultés vont se poser : les enseignants considérés comme « personnes sensibles » au Covid-19 - environ 9 % en primaire - ne devraient pas reprendre : des classes devraient donc rester fermées. Autre écueil, les élèves ne reprendront par ailleurs que pour deux petites semaines puisque les vacances commencent le 3 juillet, voire plus tôt dans certains établissements privés sous contrat. Enfin, les lycées restent partiellement fermés. Sans doute parce que les épidémiologistes s'accordent pour considérer que le risque d'attraper et de transmettre le virus est plus important chez les adolescents que chez les enfants.

Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation avait indiqué ces derniers jours qu'il espérait « bientôt » un assouplissement du protocole sanitaire. Juste après que Jean-François Delfraissy, le président du Conseil scientifique, a assuré que ce texte pourrait être « un peu simplifié, fluidifié, à la lumière des

connaissances actuelles ».

Pour avoir du sens, une décision devait être prise rapidement à cause des vacances scolaires. Des voix se sont élevées depuis quelques jours, comme celle du président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, qui s'est déclaré en faveur d'une réouverture plus rapide dimanche : les enfants qui ne peuvent être tous accueillis actuellement dans les écoles et les crèches, « ça oblige les parents à rester à la maison, donc ils sont en chômage partiel, donc ils ne travaillent pas, donc on ne produit pas de richesse ».

Vendredi, c'étaient les associations de pédiatres qui demandaient un allègement des mesures sanitaires « coercitives » imposées dans les établissements. « L'ensemble des sociétés de pédiatrie renouvelle plus que jamais sa demande de réouverture complète et sans délai des écoles et de toutes les collectivités dont nos enfants vont grandement bénéficier », avaient-elles plaidé. ■